

**MAÎTRE DE L'OUVRAGE :**

**Municipalité de Saint-Thomas
1240, route 158
Saint-Thomas (Québec) J0K 3L0**

PROFESSIONNEL DÉSIGNÉ :

**Les Services EXP inc.
985, boul. Firestone, bureau 2010
Joliette (Québec) J6E 2W4**

PROJET :

Réfection de la rue Savignac-Harnois et du rang Sud

NOTRE DOSSIER :

STTM-23014814

DESCRIPTION DU PROJET :

Le contrat consiste en la réfection du rang Sud (1 600 mètres ±) et la rue Savignac-Harnois (570 mètres ±), et se décrit sommairement comme suit :

1. Pulvérisation du pavage existant ;
2. Modification de la largeur de la chaussée ;
3. Planage de la chaussée
4. Remplacement de ponceaux (optionnel) ;
5. Rechargement granulaire ;
6. Mise en place d'enrobé bitumineux ;
7. Marquage et réfection des surfaces.

Ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

Le maître de l'ouvrage demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Elles devront être présentées dans une seule enveloppe et le soumissionnaire devra être clairement identifié. Un original et deux copies des documents de soumission seront remis au maître de l'ouvrage dans cette enveloppe, avec la mention des documents inclus (original, copie). Celle-ci sera scellée et portera le nom et le numéro du projet ainsi que l'identification du soumissionnaire.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus par le biais du système électronique d'appels d'offres, SE@O, à partir du 8 mai 2024 à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca>.

M. Louis Adam est la personne responsable du présent appel d'offres. Ce dernier a pour mandat de fournir toute information concernant l'appel d'offres. Ainsi, tout soumissionnaire potentiel ou tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres. **M. Louis Adam, ingénieur de la firme EXP peut être joint par courriel au : louis.adam@exp.com.**

La soumission, pour être jugée acceptable, doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur égale et valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date d'ouverture des soumissions. Le montant devra être payable à l'ordre du maître de l'ouvrage et représenter un minimum de 10 % du coût total de la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Les entrepreneurs devront détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c.B. -1.1).

Conformément à la Loi sur les marchés publics, la date limite de dépôt des plaintes à la Municipalité pour le présent appel d'offres est fixée au 21 mai 2024. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 24 mai 2024.

Les soumissions seront reçues, à l'adresse du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus, **le 28 mai 2024 à 10 heures**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Le maître de l'ouvrage ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Mai 2024

Danielle Lambert B.A.A.
Directrice générale et greffière-trésorière